

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTES DE MARTINIQUE
7^{ème} EDITION
(2019)



(LE LOUGAROU LE ROBERT)

GUIDE TECHNIQUE

Vendredi 08 Mars 2019 : 14h30 Départ Collège 3 étape contre la montre

Samedi 09 Mars 2019 : 13h30 Départ Ets Merine étape en ligne

Dimanche 10 Mars 2019 : 13h00 Départ Collège Paul SIMPHOR étape en ligne

JEUNESSE CYCLISTE 231

Four - à - Chaux

97231 LE ROBERT

CONTACT : Patrick NORESKAL 0696 34 60 60

« LE TALENT N'EXISTE PAS »

JEUNESSE CYCLISTE 231

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTES DE MARTINIQUE

BENJAMINS-MINIMES-CADETS

08 & 10 Mars 2019

REGLEMENT PARTICULIER

7^{ème} EDITION

(Sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme)

Préambule :

Le comité d'organisation de la Jeunesse Cycliste 231 patronne Autour des Jeunes Cyclistes Benjamins, Minimes et Cadets.

Cette épreuve est basée sur l'esprit d'équipe, l'excellence, l'exemplarité et le fair-play afin de promouvoir le cyclisme Martiniquais.

Parrains :

Autour des Jeunes Cyclistes de Martinique

Catégories : Benjamins, Minimes et Cadets sera parrainé par : Christopher BELLEMARE

PARTICIPATION :

Cette compétition cycliste inscrite au calendrier du comité régional de Martinique est ouverte aux coureurs de la catégorie Benjamins, Benjamins, Minimes, Minimes Filles, Cadets et Cadettes jour de course, réglementairement licenciés FFC.

ENGAGEMENT :

Un droit d'engagement forfaitaire de 20,00€ par coureur, sera réclamé lors de l'inscription fixe le 01 Mars 2019 avant 12 heures. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendé de 10,00€. Cette compétition est régie par les règlements en vigueur de la FFC.

Le barème des pénalités FFC est le seul applicable.

REUNION TECHNIQUE ET PERMANENCE

Une réunion des directeurs techniques ou représentants du club aura lieu le vendredi 08 Mars 2019 au local du club au Miramar Route du Port 97231 Le Robert

La remise des dossiers se tiendra au local du club ainsi que la signature

DISTANCE

1^{ère} étape Vendredi 08 Mars 2019 soit 06kms contre la montre départ collège 3 et arrivée Chapelle Villardon (l'après-midi).

2^{ème} étape Samedi 09 Mars 2019 soit 10kms Etape en ligne départ et arrivée Four à Chaux (l'après midi).

3^{ème} étape Dimanche 10 Mars 2019 soit 02kms étape en ligne départ et arrivée collège Paul SYMPHOR (l'après midi).

CONTRÔLE :

La régularité de l'épreuve sera sous le contrôle d'un d'arbitre. Le coureur devra être muni de sa licence et pièce d'identité et devra obligatoirement émarger la feuille de présence avant chaque départ au plus tard un quart d'heure avant le départ de la course. L'épreuve contre la montre avec des vélos traditionnels uniquement. Un dernier contrôle du matériel se fera sur la ligne de départ au moment de l'appel.

COURSE EN LIGNE :

Une zone au départ est mise en place pour le stationnement des directeurs sportifs.

Les coureurs devront se présenter au contrôle des braquets pas équipe.

Après l'appel des coureurs et le départ, à l'endroit mentionné sur le programme officiel. L'ordre de marche des véhicules en course est celui défini par le règlement FFC.

CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL :

Une zone de départ les coureurs devront se présenter aux opérations de contrôle des vélos et de braquet ainsi que pour la signature 15 minutes avant l'heure de leur départ. Le braquet est Cadets minimes

L'ordre de départ des concurrents se fera par tirage au sort effectué le vendredi Soir qui précède l'épreuve. Le premier départ sera donné à 15h00 (selon d'engagés). Le départ se fera tenu sur la rampe de lancement prévu à cet effet. Chaque concurrent devra se présenter avec un vélo traditionnel sans casques spéciaux CLM, sans ajout de prolongateurs, ni cornes sous peine de se voir interdire le départ. Toutefois les roues (sous réserve qu'elles sur la liste réglementaire de la FFC et au braquet réglementaire) seront autorisées.

CONFORMITÉ ET VÉRIFICATION DES BRAQUETS

A la fin de chacune des épreuves (En ligne, Contre la Montre), les 10 premiers coureurs des catégories, doivent se diriger directement dans la zone préalablement identifiée pour vérifier la conformité de leur braquet.

SERVICE MEDICAUX :

Un service de premiers soins et d'ambulanciers sera disponible sur place pendant la durée des épreuves.

VEHICULES SUIVEURS :

Tous les monospaces sont interdits à l'échelon course. Ils devront se tenir à la dernière place des véhicules techniques. Les véhicules du médecin de la course suivront le peloton principal et sera positionné à la demande des arbitres de bord, s'arrêtera et remettra les dossards des coureurs ayant abandonnés. Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

PARCOURS :

En cas d'accident ou d'incident de fausser le déroulement de la course, le président du jury des arbitres en accord avec le directeur de course et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

- 1) De modifier le parcours
- 2) De déterminer une neutralisation temporaire de la course.
- 3) D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.
- 4) De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

RAVITAILLEMENT :

Le ravitaillement des coureurs ne sera possible qu'après le 30kms, une zone de ravitaillement à pied sera mise en place entre le 30kms et 20kms.

Trois possibilités de ravitaillement :

- 1) Si peloton groupé : uniquement par les accompagnateurs et à pied.
- 2) Si échappée (+10 coureurs) : uniquement accompagnateurs à pied.
- 3) Si échappée (-10 coureurs) : à partir de la voiture du directeur sportif à l'arrivée du groupe avec l'accord des arbitres.

Le président de jury des arbitres aura autorisation de modifier ces critères en fonction des conditions de course et conditions climatique. Dans les étapes en ligne, il sera ouvert suivant les notations apportées sur le parcours avec les points d'ouverture et fermeture en fonction du kilométrage.

DISCIPLINE ET RESPONSABILITE :

Toutes les étapes seront disputées sous le règlement de la FFC. Les arbitres ainsi que l'organisateur à exclure des classement tout coureur auteur d'une faute grave (comportement inapproprié, injures envers les arbitres, que cette faute émane du coureur ou de son entourage).

Chaque coureur participe à ses propres risques et périls. L'organisateur décline toute responsabilité. Les directives des officiels doivent être respectées. Le code de route est de vigueur.

ATTENTION

L'absence au protocole d'un coureur concerné par la remise de récompense sera sanctionnée d'une pénalité en temps au classement d'une pénalité en temps au classement général et selon le barème FFC, si le club leader du classement par équipe ne présente pas au moins trois coureurs sur le podium protocolaire, il se verra infliger une pénalité en temps et selon le barème FFC.

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC. Les coureurs méritants devront obligatoirement se présenter à la cérémonie protocolaire de chaque étape en tenue de course du club (CUISSARD ET MAILLOT), sans casquette, sans bandeau, sans lunettes fumées ou soleil est interdit pendant la remise de récompense.

Pour la remise des récompenses dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée.

A leur descente du podium, ils devront se montrer disponibles à l'égard des journalistes souhaitant les interviewer ou photo (fair-play)

SECURITE ET DEPANNAGE :

Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ.

Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Le dépannage a l'arrêt, à droite de la chaussée.

RECLAMATIONS :

S'il y a lieu, les réclamations se feront par écrit par le ou les coureurs ou par le directeur sportif responsable dans les délais suivants :

- > 30 minutes maxi après l'affichage en ce qui concerne les classements
- > 30 minutes maxi après l'arrivée pour le reste.

FORCE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance de ce règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles. Les points non évoqués dans le présent règlement seront traités conformément aux règlements généraux de la FFC.

Le contrôle sportif de la course est placé sous l'autorité du président du jury des commissaires désigné en application des règlements de la FFC.

ACCORD GENERAL :

Le fait d'être engagé implique que chaque concurrent a pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes.

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTE DE MARTINIQUE

Vendredi 08 Mars 2019

1^{er} Étape : Robert / Robert : 06km000

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**

Patronné par : CLEAN MERINE

12h30 Rassemblement : Collège 3 **LE ROBERT**

13h00 Signature assistants et coureurs : Collège 3 **LE ROBERT**

14h00 Appel des coureurs : Collège 3 **LE ROBERT**

14h30 Départ : Réel Collège 3 **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS	Légen de	Vitesse	
	▼	▲			▼	▼
	Km	Rest e	ITINERAIRES			
RD1	00,0		ROBERT Départ : Réel Collège 3 LE ROBERT 			
RD1	02,0		Four à Chaux Radar			
RD1	01,0		MERINE SARL			
RD1	01,3		Ecole de Four à Chaux TOUNER A DROITE 			
RD29	03,6		Croisée Ména TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS 			
RD29	04,2		Croisée Fond Nicolas TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS COL 			
RD29	06,0	00,0	ARRIVÉE : CROISÉE CHAPELLE VILLARSON 	Fin		

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Cote de chapelle Villarson 06km Ville LE ROBERT

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

Ligne s'arrivée : CHAPELLE VILLARSON LE ROBERT 17h00 fin course

Permanence & Délibération du jury : MERINE CLEAN

Protocole Arrivée : Face à la MERINE CLEAN

Contrôle Médical : MERINE CLEAN

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTE DE MARTINIQUE

Samedi 09 Mars 2019

2^{ème} Étape : Robert / Robert : 32km000

Subventionnée par la Ville : **ROBERT** Patronné par :

12h00 Rassemblement : MERINE SARL **LE ROBERT**

12h10 Signature assistants et coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

12h45 Appel des coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

13h30 Départ : Réel MERINE SARL **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS	Légen de	Vitesse	
	Km	Reste	ITINERAIRES		35K/h	30K/h
RC	00,0		ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean			
RC	00,3		Zone Ilot central sur 1km			
RD1	01,9		Giratoire Renoir TOURNER A DROITE LE FRANÇOIS			
RD1	04,3		FRANÇOIS Sommet Chopotte COL 2 DESCENTRE RAPIDE			
RD1	06,9		Giratoire Marcienne TOURNER A DROITE LAMENTIN			
RD1	10,2		Giratoire 4 croisée TOUT DROIT	Sprint 1		
RD1	11,6		DUCOS Giratoire Fond Savane TOUT DROIT	PM 1		
RD1	11,9		Zone ilot central	Sprint 2		
RN6	12,7		LAMENTIN Bois Rouge COL 3			
RN6	13,0		Zone ilot central			
RN6	16,2		Giratoire Carrère TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT			
RN5	17,9		Échangeur Aéroport TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT			
RN5	19,9		Giratoire Intersport TOUT DROIT			
RN5	20,7		Giratoire Gendarmerie TOURNER A DROIT DIRECTION LE ROBERT	<u>Ravit</u> <u>o</u>		
RN5	21,4		Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT			
RD9	21,7		Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE ROBERT			
RD9	24,5		Giratoire Sarrault TOUT DROIT	Mi- Course		
RN5	26,1		Giratoire Pelletier TOUT DROIT			
RN5	27,0		LE ROBERT Zone ilot central			
RN5	28,0		Sommet Augrain COL 2 DESCENTRE RAPIDE			
RN5	29,5		Échangeur 1 ^{er} entre LE ROBERT TOURNER A DROITE			
RD1	30,0		Giratoire Mansarde TOUT DROIT			
RD1	30,1		Giratoire Christophe TOURNER A DROITE DIRECTION Le François			
RD1	32,0		Rappel RADAR Four à Chaux = 50Kms/h			
RD1	32,7		ARRIVÉE : MERINE CLEAN LE ROBERT	Fin		

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Radar 50km/h quartier Four à Chaux Ville Le Robert

Radar 90km/h quartier Union Ville Le Lamentin

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

17h00 Fin de course Merine Clean

Permanence & Délibération du jury : MERINE CLEAN

Protocole Arrivée : Face à la MERINE CLEAN

Contrôle Médical : MERINE CLEAN

Douche : École de Four à Chaux

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTE DE MARTINIQUE

Dimanche 10 Mars 2019

3^{ème} Étape : Robert / Robert : 02km300

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**

Patronné par : CLEAN MERINE

12h00 Rassemblement : ECOLE PAUL SYMPHOR LE ROBERT

13h00 Signature assistants et coureurs : ECOLE PAUL SYMPHOR LE ROBERT

13h15 Appel des coureurs : ECOLE PAUL SYMPHOR LE ROBERT

13h30 Départ : Réel ECOLE PAUL SYMPHOR LE ROBERT

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS	Légen de	Vitesse	
						
	Km	Reste	ITINERAIRES		35K/h	30K/h
RC	00,0	02,3	Départ : Réel Collège Paul SYMPHOR 			
RC			Croisée Ancienne Maternité du Robert TOURNER A DROIT			
RC	00,1	02,2	Giratoire Pompier TOURNER A DROIT 			
RC	01,0	01,3	Giratoire Gachette TOURNE A DROIT 			
RC	01,2	01,1	Giratoire Centre Commercial Géant TOUT DROIT RALLENTISSEUR 			
RC	01,5	00,8	Giratoire Cité La Croix TOURNER A DROIT			
RC	01,7	00,6	Cité la Croix ZONE RALENTISSEUR			
RC	02,1	00,2	Giratoire Cantine centrale du Robert TOURNER A DROIT 			
RC	02,3	00,0	ARRIVÉE : Collège Paul SYMPHOR RALENTISSEUR 	Fin		

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Cote de chapelle Villarson 06km Ville LE ROBERT

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

Ligne s'arrivée : CHAPELLE VILLARSON LE ROBERT 17h00 fin course

Permanence & Délibération du jury : MERINE CLEAN

Protocole Arrivée : Face à la MERINE CLEAN

Contrôle Médical : MERINE CLEAN

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTES DE MARTINIQUE
JEUNESSE CYCLISTE 231
(LE ROBERT)

PROGRAMME OPERATION PRELIMINAIRES

Vendredi 08 Mars 2019

1^{ère} tape Contre la Montre

12h00 Réunion Technique

**Vérification des licences par le collège des Arbitres

**Remise du livret technique

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

13h00 Accueil du jury des arbitres

13h10 Ouverture de la Permanence sportive & Signature

**Vérification des licences par le collège des Arbitres

**Remise du livret technique

13h45 Ouverture de la cérémonie de course par le Président & le collège des Arbitres

14h30 Départ

**Cadets

**Minimes G & F et Cadettes

Protocole : 16h45 Service des Sports du ROBERT

Samedi 09 Mars 2019

2^{ème} Etape en ligne

12h00 Accueil du jury des arbitres

12h10 Ouverture de la Permanence sportive & Signature

12h45 Ouverture de la cérémonie de course par le Président & le collège des Arbitres

13h30 Départ

**Cadets G uniquement 2 Tours de circuits

**Minimes G uniquement 1 Tour de circuit

Protocole : 16h45 Ets MERINE Le ROBERT

Dimanche 10 Mars 2019

3^{ème} Etape en ligne

12h00 Accueil du jury des arbitres

12h30 Ouverture de la permanence sportive & Signature

**Remise du livret technique

**Vérification des licences par le collège des Arbitres

12h45 Ouverture de la cérémonie & le collèges des Arbitres

13h30 Départ

**1^{er} Cadets et Cadettes 25 tours / **2^{ème} Minimes G et F 20 Tours / **3^{ème} Benjamins G&F 6 Tours

Protocole : 16h45 Collège Paul SYMPHOR du ROBERT

ORGANIGRAMME

COMITÉ D'HONNEUR

Remerciement à **Monsieur Alfred MONTHIEUX**, Maire du Robert et Président du CAP NORD Martinique
Et à

Monsieur Claude BELLUNE Adjoint aux sports de la ville du Robert

Monsieur Alain MERINE Directeur MERINE CLEAN

COMITÉ DIRECTEUR

Président :	Patrick NORESKAL
Vice-Président :	Fred MAREM / Jean-Paul BOISNOIR / Gaël ELISABETH / Corine FERJULE Lucrecia LAVERNE / Pierre Henri ROVELA
Secrétaire Générale :	David JOSEPH AUGUSTE Laurine IGNACE
Trésorier Générale :	Alex JOSEPH AUGUSTE Katy CERSON
Responsable Route :	Fred MAREM
Responsable VTT :	Patrick NORESKAL

COMITE DE L'ORGANISATION

L'équipe organisatrice

Président Fondateur :	Mr Patrick NORESKAL
Directeur de l'épreuve et de l'organisation :	Mr Patrick NORESKAL
Secrétaire Général de l'épreuve :	Mr David JOSEPH AUGUSTE
Trésorier Général de l'épreuve :	Mr Alex JOSEPH AUGUSTE
Directeur Adjoint & Assistant du directeur :	Mr David JOSEPH AUGUSTE
Responsable Itinéraires :	Mr Patrick NORESKAL / Fred MAREM
Responsable Intendance course :	Mme Lucrécia LAVERNE / Katy CERSON
Responsable Protocole :	Mme Marie Noëlle VAUBIEN / Laurine IGNACE
Relations Officiels Fédéraux :	Mr Alain BABIN
Coordinateur Général :	Mr Patrick NORESKAL

COLLEGE DE ARBITRES

Président du jury :	Mr. Moreno GABRIEL REGIS
Prépose :	MR. Gustave FITTE-DUVAL D. SULLY – M. OREL – G. MEGANGE – M. BELLASSE
Juge :	T. FERDINAND – D. VERONIQUE
Chrono :	A. BABIN – E. ARTIS

SERVICE MEDICAL

Médecins	Dr NGANMENI
Ambulance :	SAINT ESPRIT

SERVICE D'ORDRE & SECURITE

Police Municipale le Robert :	MUNICIPALE
Responsable Signaleur :	Mr André DUFAL
Escorte Motocycliste Signaleur :	Mr Francky VADIUS

RESPONSABLE ZONE DE DEPART & ARRIVEE

Mr Daniel LUDOSKY

Prépose aux Arrivée & Départ

Mr André BARBARA / Mr Edouard DUFAC

**TARIFICATION ÉPREUVES A ÉTAPES (FFC/CRCM)
ÉCOLE DE VELO**

Vendredi 08 Mars 2019 (contre la montre)

PRIX AUX COUREURS

N°	Coût Minimés (école)	Coût Minimés Filles	Coût Cadets et Cadettes
1	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 30,00€
2	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 20,00€
3	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 15,00
4			Prix 10,00€

Samedi 09 Mars 2019 (en ligne)

PRIX AUX COUREURS

N°	Coût Minimés G & F (école)	Coût Minimés Filles	Coût Cadets & Cadettes
1	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 40,00€
2	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 30,00€
3	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 20,00
4			Prix 15,00€
5			Prix 08,00€

Dimanche 10 Mars 2019 (en ligne)

PRIX AUX COUREURS

N°	Coût Minimés G & F (école)	Coût Minimés Filles	Coût Cadets & Cadettes
1	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 40,00€
2	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 30,00€
3	Coupe	Coupe	Coupe + Prix 20,00
4			Prix 15,00€
5			Prix 08,00€

PRIX AUX COUREURS

N°	Coût Benjamines (école)	Coût Benjamines (école)	
1	Coupe	Coupe	
2	Coupe	Coupe	
3	Coupe	Coupe	

CLASSEMENT GENERAL

PRIX AUX COUREURS

N°	Coût Minimés G & F (école)	Coût Minimés Filles	Coût Cadets et Cadettes
01	Coupe + Prix 40,00€	Coupe + Prix 40,00€	Coupe + Prix 50,00€
02	Coupe + Prix 30,00€	Coupe + Prix 30,00€	Coupe + Prix 40,00€
03	Coupe + prix 10,00€	Coupe + prix 10,00€	Coupe + Prix 30,00€
04			Prix 20,00€
05			Prix 10,00€